

et 6 millions de dollars. Pour ce qui est des rentes collectives, il y avait, à la fin de 1962, 8,276 contrats en cours qui englobaient 536,886 particuliers. Le paiement annuel représenté par les contributions au titre du service courant jusqu'à la date de dévolution des rentes s'est élevé à 758 millions de dollars. Les montants correspondants pour 1952 étaient 2,026 contrats englobant 207,839 particuliers et comportant un paiement annuel de 217 millions.

Les montants d'assurances en cours donnent une idée de l'ampleur et de l'essor de ces opérations et font voir également l'importance des prestations éventuelles revenant aux assurés ou autres bénéficiaires. Les prestations qui ont effectivement été versées d'année en année ne sont pas sans présenter aussi de l'intérêt. S'il est vrai que l'objet principal des polices d'assurance-vie soit de constituer des prestations payables au décès de l'assuré, néanmoins, il existe une grande variété de polices d'assurance-vie, parmi lesquelles un grand nombre assure des prestations qui ne se limitent pas à un paiement au décès. Les polices de dotation comportent le paiement d'une valeur nominale dans un délai déterminé; presque toutes les polices comportent le paiement d'une valeur de rachat s'il y est mis fin avant l'échéance; certaines polices prévoient des paiements en cas d'invalidité de la part de l'assuré; et nombre de polices pourvoient à des répartitions de bénéfices fondées sur les profits réalisés par la société. Voici, avec indication de la nature des paiements, comment se sont répartis les montants payés aux détenteurs de polices ou à leurs bénéficiaires, en 1962, en vertu de polices souscrites au Canada par des sociétés à charte fédérale:

<u>Genre de prestations</u>	<u>Montant</u>	<u>Genre de prestations</u>	<u>Montant</u>
	\$		\$
Décès.....	230,746,890	Rachat.....	175,746,797
Échéance.....	50,154,364	Rentes.....	36,117,936
Invalidité.....	6,570,931	Bénéfices.....	139,644,287

Pour montrer jusqu'à quel point les détenteurs de polices tirent parti de l'élément «épargne» des contrats d'assurance-vie, il suffit de mentionner le fait que les valeurs de rachat au comptant qui ont été payées par suite de la résiliation de polices se sont totalisées par 176 millions de dollars, comparativement à des paiements de 231 millions sous forme de prestations de décès.

Les fonds disponibles pour effectuer ces paiements proviennent des acquittements de primes ainsi que des intérêts que rapportent aux sociétés leur portefeuille de placements. En 1962, les primes encaissées par les sociétés à charte fédérale au titre de l'assurance-vie et des rentes souscrites au Canada se sont chiffrées par 1,208 millions de dollars (soit 807 millions en primes d'assurance-vie et 221 millions en primes de rentes) et les revenus de placements se sont élevés à 598 millions de dollars. Les primes d'assurances encaissées au Canada, en 1962, par les sociétés et mutualistes fédérales et provinciales ont totalisé 873 millions de dollars. Ces revenus doivent être affectés au règlement des sinistres, à l'accroissement des réserves (s'il y a lieu) et à l'acquittement des dépenses.

Le revenu-primes total a connu une augmentation d'année en année, ainsi qu'il fallait s'y attendre étant donné l'accroissement des assurances en cours. En 1962, les primes d'assurance-vie et les primes de rentes qu'ont encaissées les sociétés à charte fédérale et à charte provinciale représentaient 3.83 p. 100 du revenu individuel disponible au Canada. Après avoir atteint un sommet de 7.99 p. 100 en 1933, cette proportion a baissé de façon ininterrompue à 3.4 p. 100 environ en 1942, 1943 et 1944, pour ensuite osciller de façon irrégulière entre un minimum de 3.18 p. 100 en 1952 et un maximum de 3.97 p. 100 en 1961. Il ne s'est pas dessiné de courbe très prononcée ces dernières années, quoiqu'un relèvement soutenu mais irrégulier se soit manifesté depuis 1952. Étant donné l'augmentation qu'a enregistré l'épargne personnelle par rapport au revenu disponible, le volume des primes d'assurance-vie aurait dû s'accroître, semble-t-il, à un rythme plus accéléré encore que